



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Objet : Lancement du mois de la prévention de la fraude

Boucherville, le 1 mars 2017 – Dans le cadre du mois de la prévention de la fraude, les policiers de la Sûreté du Québec (SQ), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), du Service de police de la ville de Québec (SPVQ) et du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), en partenariat avec la Banque du Canada, uniront leurs forces afin d'informer les citoyens sur la variété de stratagèmes frauduleux et les outiller pour qu'ils soient en mesure de les repérer.

Plusieurs activités de prévention sont prévues sur le territoire afin de mieux renseigner la population à ce sujet. Des renseignements utiles seront également diffusés sur les médias sociaux de la Sûreté du Québec et de ses partenaires durant tout le mois de mars.

Du 1^{er} au 31 mars 2017, les volets suivants seront abordés:

- la [cyberfraude](#);
- le [vol d'identité](#);
- la [fraude du président](#);
- la [contrefaçon de billets](#).

La cyberfraude connaît un essor important

Depuis plusieurs années, nous pouvons constater une hausse de la cyberfraude. L'accessibilité et l'omniprésence de l'utilisation du web dans nos vies permettent une porte d'entrée facile pour les fraudeurs. Chaque année, de nombreux Québécois sont victimes de fraudes par Internet ce qui occasionne des pertes financières considérables et la possibilité d'impacts psychologiques.

Personne n'est à l'abri des fraudeurs

Bien que de nombreuses équipes spécialisées travaillent quotidiennement à combattre les divers types de fraudes, la vigilance demeure le meilleur moyen de contrer les fraudeurs. Les citoyens doivent faire preuve d'un scepticisme vis-à-vis les offres trop attirantes, valider l'information et questionner l'appât du gain trop facile. Ces simples gestes peuvent leur éviter plusieurs ennuis.

Les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité des victimes, le sentiment d'urgence et la rapidité pour arriver à leurs fins.

Conseils de prévention

- Résistez à la pression et à l'urgence d'agir rapidement sans contre-vérifier la demande;
- Ne donnez pas de renseignements personnels à votre interlocuteur, si vous n'êtes pas en mesure de l'identifier;
- N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et ne fournissez jamais votre numéro de carte de crédit à moins d'avoir validé l'identité de la personne ou l'organisme avec lesquels vous transigez;
- Les organisations gouvernementales et les institutions financières ne communiquent jamais avec les citoyens pour obtenir le versement d'une caution et n'ont jamais recours à un service de virement d'argent. En cas de doute et avant d'envoyer toute somme d'argent, communiquer avec votre service de police local.

Des signalements essentiels

La SQ, la GRC, le SPVM, le SPVQ et le SPAL invitent la population à signaler tout acte frauduleux à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501.

Pour plus d'information, nous invitons le public à s'abonner au fil Twitter et à la page Facebook de la Sûreté du Québec et de ses partenaires.

Sûreté du Québec
District Sud – Montérégie
450-641-7549
www.sq.gouv.qc.ca